

N° 94 SEPTEMBRE 2023

## L'ECHO DES HAMEAUX



### LE MOT DU MAIRE

Le 4 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Ce sont 105 élèves qui sont accueillis cette année, répartis dans 5 classes, ce qui représente un effectif moyen d'une vingtaine d'enfants par classe.

Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe pédagogique cette année ; il s'agit de Mme Marina GIRAUD qui prend en charge la classe des CE1 et Mme Aurélie BROSSETTE qui assure un mi-temps auprès des élèves de maternelle, l'autre mi-temps est assuré par Mme Coline BONNARD.

Pendant l'été, l'école maternelle a bénéficié d'un petit rafraîchissement, en façade et à l'intérieur ; en effet, les éléments extérieurs (boiseries et piliers) ainsi que la classe ont été repeints. Nous remercions notre équipe du service technique pour le travail effectué afin de rendre ces espaces de vie agréables pour tous les utilisateurs, petits et grands.

Avec le Conseil Municipal, nous souhaitons une très belle année scolaire à toute l'équipe enseignante, l'ensemble du personnel communal et aux enfants.

L'été aura été marqué par des vagues de chaleur mais aussi par des orages, dont celui du 24 juillet 2023 qui a marqué par sa violence. En effet, cet orage accompagné de vent fort et de grêle, a causé d'importants dommages aux biens et notamment aux cultures et aux vignobles. Nous espérons que tous, particuliers, professionnels, agriculteurs et viticulteurs, ont pu obtenir réparation et indemnisation.

Du côté des projets communaux, le mois de septembre verra l'achèvement de la réfection du chemin de Montvernier sur toute sa longueur, depuis le haut du hameau de Charbonnières jusqu'à l'intersection avec la route de Sur Lyand, soit une distance de 2,800 km. Une partie de la voie communale n° 7 au-dessus d'Etranginaz sera reprise également.

En fin de cette année sera réalisée la première tranche des travaux de modernisation de l'éclairage public ; en effet, une quarantaine de luminaires les plus énergivores seront remplacés par des ampoules LED. Une seconde tranche est envisagée pour l'année prochaine. Avec l'extinction nocturne, c'est une nouvelle mesure qui va permettre de réaliser des économies d'énergie complémentaires, et alléger le budget communal. Enfin, l'appel d'offres pour les travaux de sécurité routière sera lancé afin que les travaux puissent débuter au printemps 2024.

Je tiens aussi à souhaiter une belle rentrée aux associations et aux bénévoles qui contribuent à notre qualité de vie et à notre esprit village qui nous est si cher. Au nom du Conseil Municipal, je tiens à vous remercier pour votre engagement et pour tous ces moments partagés.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne !

Le Maire  
Patrick CHAPEL



# INFOS

## REPAS DES AÎNES

Le traditionnel repas des aînés organisé par le Comité Consultatif d'Action Sociale de la commune a rencontré un franc succès mercredi 07 juin 2023 à l'espace culturel rural et de loisirs. 65 convives âgés de 75 ans et plus ont répondu à l'invitation. Le plaisir de se retrouver a rythmé la journée. Le repas servi à table par le traiteur Prest'Assiettes a été apprécié de tous tant pour la qualité du menu que pour celle du service. L'après-midi s'est poursuivi dans la



détente, la convivialité et les discussions amicales.

## RAMASSAGE DES DECHETS ORGANISE PAR LE CMJ



Soucieux du respect de l'environnement, nos 8 jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont organisé une nouvelle opération « ramassage des déchets » le samedi 24 juin 2023 après-midi.

Cette année 5,4 kg de déchets ont été ramassés contre 11,2 kg en juin 2022. Pour clore cet après-midi, un goûter a été proposé aux enfants et aux parents.

Un grand MERCI aux jeunes élus du C.M.J, aux enfants et aux parents présents !

Un grand MERCI aux Corbonois pour le respect de leur commune !

## DÉFI « ANTI-GASPI » A LA CANTINE

En fin d'année scolaire, le défi de lutte contre le gaspillage alimentaire étant terminé, les enfants ont reçu un diplôme et un petit carnet avec un stylo. Cette action est reconduite cette année à la cantine !

Bravo à tous et merci aux agents du service cantine pour cette belle initiative !



## REMISE DE CARTES CADEAUX AUX ELEVES DE CM2



Le 30 juin 2023 s'est déroulée dans la salle du Conseil une remise de cartes cadeaux où les élèves de CM2 et leurs parents ont été reçus par le Maire Patrick CHAPEL.



Le Maire a félicité les jeunes pour leur passage en 6<sup>ème</sup> et les a encouragés à poursuivre leurs études avec sérieux. La cérémonie s'est terminée autour d'un goûter apprécié de tous.

# INFOS

## LUTTE CONTRE LA DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 23 juin 2023, a décidé de passer un contrat de fourrière animale pour les chats et les chiens en divagation avec un prestataire qui intervient à la demande de la Mairie. Ces frais d'intervention sont à la charge des propriétaires des animaux errants.



Face à la recrudescence ces derniers mois de chiens errants sur le territoire communal, la municipalité souhaite sensibiliser les propriétaires de chien. Un chien qui n'est plus sous contrôle de son maître est un chien errant, c'est un danger pour lui-même mais aussi pour les usagers du domaine public (automobilistes, cyclistes, marcheurs, ...).

**Sécurisons l'espace public et respectons les règles pour mieux le partager**

## AMENAGEMENT DE SECURITE RD 991 ET RD 911A

Le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagements de sécurité routière a été confié au bureau d'études Dynamic Concept de Belley, par délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2023, pour un montant de 16 040 € HT.

Le planning prévisionnel de l'opération est le suivant :

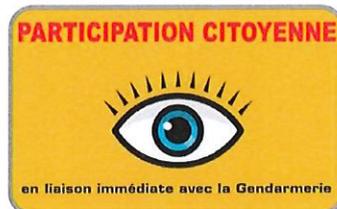
- Janvier 2024 : lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux
- Fin mars 2024 : notification du marché à l'entreprise
- Mai – juin 2024 : travaux.

## PARTICIPATION CITOYENNE ou « être acteur de sa sécurité »

En vertu d'un protocole d'accord signé entre le Maire, responsable de la sécurité dans la Commune, la sous-préfecture de Belley et les représentants de la Gendarmerie, le dispositif de participation citoyenne est en vigueur depuis 2020 sur la Commune. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie nationale.

**Les objectifs :**

- ✓ **Encourager la population à adopter une attitude vigilante et générer la solidarité de voisinage** (surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage du courrier, signalement de démarcheurs ou de véhicules suspects, ...)
- ✓ **Etablir un lien régulier** entre les habitants d'un hameau, les élus et les représentants de la force publique
- ✓ **Accroître la réactivité** des forces de sécurité.



*Tous concernés, tous vigilants*

## AMBROISIE



L'ambrosie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes !

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup :

1 – Je signale les plants d'ambrosie sur le site :

[www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

2 - Mon signalement est reçu par le référent de la commune,

3 - Il coordonne les actions de lutte pour éliminer l'ambrosie.



# AGENDA/INFOS

## VERIFICATION RESEAU ELECTRIQUE

### SURVOL PAR HELICOPTERES

ENEDIS a confié le diagnostic du réseau électrique aérien à Jet Systems Hélicoptères Services qui va intervenir entre **le 4 et le 22 septembre 2023**.

Des vols d'hélicoptères auront lieu sur la Commune à basse altitude avec pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances et d'analyser la végétation afin d'établir des plans d'élagage.



## BIBLIOTHEQUE

### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

A partir du **5 septembre 2023** : le mardi de 16h30 à 18h 30, le mercredi 10h à 12h, le samedi 10h à 12h

## ANIMATIONS A LA BIBLIOTHEQUE

Corbonod

GRATUIT

TABLIER À COMPTINES  
0 - 3 ANS

BIBLIOTHÈQUE DE CORBONOD  
SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023 A 10 H

Le tablier à comptines de Josiane va vous permettre de découvrir ou redécouvrir des comptines de pluie et de soleil.

Ce sera l'occasion unique pour votre enfant de recevoir le livre « Ce livre est trop petit » qui a reçu le Prix « Graines de lecteurs ».

A l'espace culturel rural et de loisirs  
70, route de Seyssel 01420 CORBONOD  
06 40 94 11 17 - bmcarbonod01@outlook.fr

**Comptines de pluie et de soleil le 16 septembre**

**Concert** : Samedi 22 septembre à 20h concert du duo Gilles et Jo(ne) à l'espace culturel rural et de loisirs.

**Jeux de société** : à partir du **7 octobre 2023** et tous les premiers samedis de chaque mois, les bibliothécaires vous attendent nombreux de 14 h à 17 h à l'espace culturel rural et de loisirs pour un moment convivial. **Entrée gratuite**

## CHASSE OUVERTURE/FERMETURE



Du 10 septembre 2023  
au 29 février 2024  
jeudi/samedi/dimanche

## LA JEUNESSE MUSICALE DE CORBONOD

Le bureau de la Jeunesse Musicale de Corbonod informe que l'assemblée générale se tiendra le vendredi 15 septembre 2023 à 20 h à l'espace culturel rural et de loisirs



## MARDI 3 ET MERCREDI 4 OCTOBRE



**RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**  
par les agents du service technique de la Mairie.

**INSCRIPTION PREALABLE EN MAIRIE** : 04 50 56 18 30

**Rappel : Tout dépôt d'encombrants et de cartons est strictement interdit** dans les points de regroupement.  
Merci de les déposer à la déchetterie.

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

14 18

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à venir nombreuse participer à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918. Rassemblement devant le monument aux morts – place de l'école

**Samedi 11 novembre 2023 à 10 h 30**

A l'issue de cette célébration, un vin d'honneur sera servi dans la salle du Conseil Municipal

## RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans ? pensez au  
**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire, Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

\* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

\* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)